

JEUNESSE

SOLIDARITÉ : COUPS DE POUCE DE RENTRÉE

Des aides existent pour aider les parents de collégiens en cours scolaire.

Publié le 29 août 2024

© Ville de Pantin

Parents, le saviez-vous ? Vous avez droit à une aide destinée à votre enfant qui entre en classe de sixième au sein d'un collège public afin d'acquérir des fournitures scolaires, livres et autres équipements culturels. Pour obtenir ce Chèque réussite d'une valeur de 200 euros, une demande préalable doit être effectuée en ligne, jusqu'au 15 novembre, sur : chequereussite.seinesaintdenis.fr.

Le Département prévoit également un coup de pouce destiné aux élèves de cinquième sous la forme d'un Pass'sport, soit une enveloppe de 100 euros permettant de pratiquer une activité sportive auprès d'une association partenaire. Pour l'obtenir, connectez-vous sans plus attendre à :

seinesaintdenis.fr/enfance-education-jeunesse/education/pass-sport-5eme. Si vous avez besoin d'aide pour effectuer cette démarche, contactez le 0 800 000 351 (appel gratuit). Si votre club ne fait pas encore partie de la liste des partenaires, composez le 01 76 49 29 00 (prix d'un appel local) ou envoyez un courriel à ps5@seinesaintdenis.fr.

- > Pour obtenir le Chèque réussite : chequereussite.seinesaintdenis.fr.
- > Pour obtenir le Pass'sport 5^e : seinesaintdenis.fr/enfance-education-jeunesse/education/pass-sport-5eme.

CENTRE ADMINISTRATIF

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

93507 PANTIN CEDEX

 01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI, MARDI, MERCRIDI, VENDREDI : 8H30 À 12H30 ET 13H30 À 17H30*

JEUDI : 13H30 - 17H30*

SAMEDI (UNIQUEMENT LE PÔLE ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS ET FUNÉRAIRE) : 9H À 12H30*

*LES GUICHETS N'ACCUEILLENT PLUS DE PUBLIC UNE DEMI-HEURE AVANT LA FERMETURE AFIN DE TRAITER LES DERNIÈRES DEMANDES.